



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Ecole primaire publique
St Vulbas

1558 rue Claires Fontaines

01150 St Vulbas

04 74 61 52 57

ce.0011287u@ac-lyon.fr

NOTE DE PREPARATION DE RENTREE

La rentrée aura lieu le jeudi 1er septembre

HORAIRES DE L'ECOLE :

8h30-11h30 le matin et 13h15-16h15 l'après-midi

L'ouverture des portes se fait 10 minutes avant l'ouverture officielle (8h20 et 13h05). Les parents sont invités à emmener leur enfant dès 8h20 afin que celui-ci puisse bénéficier pleinement du temps d'accueil. Les portes seront fermées à 8h30. Il en est de même pour 13h15. Il est demandé à tous les parents de **respecter ces horaires**. La sortie se fait à 11h30 et 16h15. Les élèves de maternelle sortent 10 minutes avant, soit 11h20 et 16h05.

Tout changement concernant la sortie de l'école de votre enfant (bus, centre de loisirs ou par vos propres moyens) doit être écrit dans le cahier de liaison ou par mail (sauf cas majeur, vous pouvez nous appeler le jour-même). Si votre enfant est inscrit au centre mais que vous pouvez toutefois le récupérer à l'heure de la sortie, vous devrez prévenir le centre en priorité.

PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE :

PS-MS : Mme MAINOLI (ATSEM : Babeth BARGE)

MS-GS : Mme TENAND (ATSEM : Mumu VELARD), directrice

GS-CP : Mme RAOUX (Agent d'animation le matin : Valérie CHILLET)

CE1 : Mme SALANON

CE2 : Mme PATRICOT

CM1 : Mme AGUILERA (à temps partiel)

CM2 : Mme SAVARY

STATIONNEMENT

La circulation et le stationnement sont autorisés vers l'entrée de l'école. Nous vous demandons de ne pas gêner les manœuvres du bus le matin et le soir.

Les entrées se font pour tous du côté de la nouvelle école (sauf modification liée à la situation sanitaire), chaque enseignante a sa propre porte d'entrée.

ORGANISATION DE LA RENTRÉE :

Les listes de classe seront affichées à l'entrée de l'école le 31 août en fin d'après-midi. Les dates des réunions de rentrée vous seront communiquées début septembre.

FOURNITURES SCOLAIRES

La liste de fourniture demandée a été approuvée lors du dernier conseil d'école.

Chaque enfant doit avoir son matériel toute l'année. Nous rendons les trousseaux lors des vacances de façon à rajouter les manquants. Tout le matériel doit être marqué au nom de l'enfant.

Maternelles :

- Une paire **de chaussons fermés** que l'enfant sait mettre seul (ils doivent tenir aux pieds, les enfants font du sport avec)
- Un verre avec le prénom visible sans le retourner
- Un sac de changes qui reste pendu à l'école qui sera rendu aux vacances pour évoluer avec les saisons
- 2 boîtes de mouchoirs
- *Un grand classeur à levier pour **les élèves de grande section (dos 7 cm)***
- Un classeur souple format A4 dos 30mm pour le carnet de suivi **pour les élèves de petite section et pour les nouveaux arrivants dans tous les niveaux.**

Pour tous les élèves de l'élémentaire à <u>renouveler systématiquement</u> :	En plus pour les CE et les CM :
<ul style="list-style-type: none">- 1 boîte de mouchoirs avec le nom écrit dessus.- 2 trousseaux dont une grande qui servira pour les feutres et les crayons de couleur- une gomme, un taille crayon avec réservoir- <i>un crayon à papier</i>- une ardoise type « Velléda » avec une pochette de 4 stylos (marquée à leur nom) et un chiffon- une règle rigide de 20 cm- des crayons de couleurs (12)- des feutres de pointe moyenne (12)- une paire de ciseaux- une paire de chaussons fermés qui tiennent bien aux pieds avec un sac à chaussons- une tenue de sport adaptée (baskets, survêtement ou short) pour les jours où il y a sport.- une gourde avec le prénom dessus- une paire de baskets qui reste à l'école	<ul style="list-style-type: none">- un agenda- un compas solide (pas de préférence entre mine ou crayon)- une équerre- un stylo bleu, noir, vert, rouge- un crayon à papier- <i>un tube de colle (pour les CM1 et CM2)</i>

AGREMENTS SPORT

Pour certaines activités, nous avons besoin de parents pour nous aider à assurer la sécurité des élèves et animer les séances de sport. C'est le cas par exemple pour la piscine.

Les élèves de CM2, CM1, CE2, CE1 et de GS/CP se rendront à la piscine **dès le mois de septembre**.

Les élèves de PS /MS, MS/GS feront les séances de mars à juin.

Si vous souhaitez vous inscrire pour passer l'agrément, merci de le signaler à l'enseignant de votre enfant ou à la directrice dès la rentrée.

Les inscriptions aux agréments se feront via ce lien : <https://framaforms.org/inscriptions-agrements-natation-velo-escalade-1655121014>

Par ailleurs, certaines classes pourront faire du VTT pour cette année et de l'escalade (2023/2024)

Vous trouverez ci-dessous les informations concernant les agréments.



La partie pratique et théorique en natation : la session est ouverte à tout adulte sachant nager

- ✓ Partie théorique : apports institutionnels et réglementaires de la natation à l'école
- ✓ Test pratique : entrer en sautant ou en plongeant, effectuer une longueur en nage ventrale et une longueur en nage dorsale, aller chercher un objet lesté (type anneau) en grande profondeur.
- ✓ Ateliers pédagogiques : Réflexion sur l'aménagement de pratique, sur les attentes et objectifs de la natation scolaire (immersion, flottaison, déplacements, entrées)

DATES : piscine de St-Vulbas

Vendredi 16 septembre 2022 9h30

Vendredi 09 décembre 2022 9h30



Escalade et VTT : Ces agréments se font en 2 parties. Une partie « théorique » commune à toutes les activités (ski, escalade, VTT...) et une partie « pratique » ciblée.

La partie théorique multi-activités en salle

Les procédures d'agrément, responsabilité, rôle et tâches des adultes, les apprentissages et les compétences, l'organisation et la sécurité

La partie pratique escalade : la session est ouverte à tout adulte et ayant validé la théorie multi-activités.

- ✓ Mise en place de situations pouvant être proposées aux élèves : jeux sans matériel jusqu'à 2.50m
- ✓ Ateliers de manipulation de matériel d'assurage,
- ✓ Mise en place d'ateliers de grimpe avec matériel

DATE :

Mercredi 16 novembre 2022 à 9h30.

La partie pratique VTT et cyclisme sur route : *la session est ouverte à tout adulte sachant faire du vélo et ayant validé la théorie multi-activités*

✓ Mise en place de situations pouvant être proposées aux élèves : ateliers de maniabilité, d'aisance technique etc...

✓ Randonnée à vélo sur terrains variés avec dénivelé

DATE :

Mercredi 15 MARS 2023 à 9h30.

Nous vous souhaitons un bel été, au plaisir de vous retrouver à la rentrée !

L'équipe enseignante